

DÉLÉGATION ACADÉMIQUE AUX RELATIONS INTERNATIONALES ET À LA COOPÉRATION

DARIC/05-334-182 du 28/11/05

COOPERATION FRANCO-SUEDOISE DANS LE DOMAINE SCOLAIRE PROGRAMME « EDUCATION EUROPEENNE - UNE ANNEE EN FRANCE » ANNEE 2006-2007

Destinataires : Messieurs les Inspecteurs d'Académie, Directeurs des Services
Départementaux de l'Education Nationale
Mesdames et Messieurs les Inspecteurs d'Académie - Inspecteurs Pédagogiques
Régionaux
Mesdames et Messieurs les Inspecteurs de l'Education Nationale - Enseignement
Technique
Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etablissements
Mesdames et Messieurs les Chefs de division

Affaire suivie par : Mme HANVIC Tel : 04 42 93 96 02 Fax : 04 42 93 96 09

Le Centre international d'études pédagogiques coordonne au plan national, depuis le 1^{er} septembre 2004, la mise en œuvre administrative et pédagogique du programme franco-suédois intitulé « Education Européenne - Une année en France ».

Initié par le Bureau de Coopération Linguistique et Educative de l'ambassade de France à Stockholm, en liaison avec le bureau international des programmes éducatifs (IPK) et des associations suédoises des professeurs, ce programme permet à des élèves suédois d'effectuer une année scolaire à titre individuel dans un lycée français, en classe de première ou de terminale, selon le niveau et la filière d'origine des élèves. Il a fêté en 2004 son quinzième anniversaire.

35 élèves suédois participent cette année à ce programme. Un contingent de 50 élèves devrait être accueilli l'an prochain. Ces élèves reçoivent des autorités compétentes de leur pays une allocation d'étude qui les aide à couvrir pour partie les frais de scolarité et d'internat et à assurer l'indemnisation (fixée à 1524 euros) des familles d'accueil françaises.

Les établissements intéressés par cette action doivent pour cela disposer d'un internat et être en mesure de confier l'élève à des familles d'accueil qui l'hébergeront pendant les week-ends et les petites vacances. Les lycées ayant déjà été associés au programme « Education européenne » sont tout particulièrement invités à faire connaître leur souhait de renouveler leur participation en 2006-2007.

Ce programme s'ouvrant aux élèves suédois des sections professionnelles, il conviendrait que quelques lycées professionnels offrant un large éventail de formation jusqu'au bac pro soient candidats.

Les établissements candidats sont invités à spécifier s'ils ont déjà des contacts ou un partenariat avec un établissement suédois.

La fiche de candidature est téléchargeable sur le site du CIEP : <http://www.ciep.fr>
(cliquez sur 1 -programmes en gestion, 2- sur programmes d'accueil, 3- sur élèves suédois, puis en bas du texte sur « fiche électronique de candidature des établissements »).

Cette fiche électronique de candidature des établissements sera remplie par les proviseurs intéressés.
Elle sera retournée avant :

le mardi 10 février 2006

au CIEP - Pôle langues étrangères, 1 avenue Léon Journault - 92320 Sèvres Cedex -
et à l'adresse électronique suivante : billacois@ciep.fr
ainsi qu'à la DARIC, à l'adresse électronique suivante : marie-pierre.hanvic@ac-aix-marseille.fr

Ce n'est qu'après réception de la fiche de présentation de l'élève suédois que les lycées retenus adresseront au Bureau au Bureau de coopération linguistique et éducative de l'Ambassade de France à Stockholm, une fiche d'information sur la famille d'accueil. Ils transmettront enfin directement à l'élève suédois, une brochure de présentation de leur établissement ainsi que de la ville ou de la région.

Signataire : Christiane BONNEFOY, Secrétaire Générale Adjointe de l'Académie d'Aix-Marseille.